



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



SSA-Justice

ORGANISATION
DE MESURES ALTERNATIVES

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE CRETEIL

MAPITI (1 jour - 450 euros) – uniquement si toutes les infractions sont des contraventions

Fiche à transmettre à la personne ayant accepté le protocole puis transmettre la notification de décision judiciaire à SSA svp.

Le coût du stage est de **450 € TTC pour une journée** de formation relative au Travail Illégal dont l'objectif est le rappel de la réglementation en vigueur dans le code du travail, les obligations de l'employeur et la mise en place d'un plan d'actions correctives en vue d'éviter la récidive ou la commission d'infractions connexes.

Le coût du stage sera réglée à la société SSA JUSTICE, **AVANT le stage.**

NB : des facilités de règlement pourront m'être proposées si je ne dispose pas immédiatement de cette somme, qui consistent en un étalement du paiement et non en une réduction du coût.

JE SUIS INFORMÉ(E) que je dois prendre contact, **dans un délai de 8 jours** à compter de mon acceptation de la mesure alternative, avec la société SSA JUSTICE aux coordonnées ci-dessous.

Les modalités de réalisation du stage me seront présentées en détail par SSA JUSTICE lors de la première prise de contact. **Le stage se déroulera à Créteil** ou dans ses alentours proches.

SSA JUSTICE – 3375 Route Départementale 554 – Quartier les Conférences 83210 BELGENTIER

Tel : 04.28.29.21.15 - Email : contact@ssa-justice.fr